



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DE L'ÉNERGIE

La ministre

Paris, le 20 JUIL. 2014

Monsieur le Ministre,

Les inondations des 18 et 19 juin 2013 ont gravement touché le territoire des Pyrénées, nécessitant en particulier des travaux de restauration des capacités d'écoulement des cours d'eau (réfection d'ouvrages de protection, enlèvement d'embâcles, reprofilage, renforcement de berges...)

Le conseil régional, le conseil général ainsi que les collectivités territoriales de votre département assurent ou contribuent à la maîtrise d'ouvrage d'une partie importante des travaux de restauration.

Au nom de la solidarité nationale, l'État apporte depuis 2013 une aide aux collectivités pour la réalisation de ces travaux. Les travaux déjà engagés depuis 2013 se poursuivent en 2014 afin de prévenir des risques si de nouveaux événements météorologiques plus ou moins importants devaient se produire.


J'ai le plaisir de vous faire savoir que les disponibilités budgétaires du programme 181 (prévention des risques) permettent de poursuivre l'accompagnement de l'État et qu'une nouvelle délégation de crédits est programmée d'ici fin juillet 2014 pour 2,86 M€ d'autorisation d'engagement (dont 2 M€ pour le département des hautes Pyrénées) et 2,45 M€ de crédits de paiement (dont 2 M€ pour le département des hautes Pyrénées) auprès du responsable régional du budget opérationnel de programme (Préfet de région Midi Pyrénées), dans le cadre des marchés de travaux en cours d'exécution.

Monsieur Jean GLAVANY
Ancien Ministre, Député des Hautes-Pyrénées,
Conseiller municipal de Tarbes, Président du
Groupement d'Intérêt Public DL Euradour, Conseiller
général d'Aureilhan
126 rue de l'Université
75355 PARIS 07 SP

Cette dotation qui vient en complément des 8 M€ de crédits délégués déjà engagés et des 5 M€ de crédits de paiement consommés pour les départements de haute Garonne et des Hautes Pyrénées sera mise à disposition dans les meilleurs délais.

Je compte sur vous et les élus concernés pour maintenir leur mobilisation et mener à bien ces travaux de restauration en poursuivant les réflexions conduisant à renforcer le niveau de protection là où des enjeux forts sont présents.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations les meilleures.



Ségolène ROYAL